

Publics concernés

- personnels des ITEP ;
- professionnels souhaitant travailler en ITEP ;
- acteurs et partenaires du secteur médico-social ;
- étudiants titulaires d'une licence et disposant d'une connaissance préalable du secteur médico-social.

Équipe pédagogique

Comité de pilotage : J.M. Dubois, S. Favereau, D. Migeot, Y. Breton.

Coordination : Champ social formations.

Partenaires professionnels : Délégué régional : S. Hermann.

Comité scientifique et technique : Commission formation AIRe, CSF.

Intervenants : praticiens institutionnels, formateurs spécialisés.

Durée

Volume horaire : 21h

Modalités : 14h présentiel - 7h *e-learning*.

Coût

600 € / stagiaire.

Lieu

Tous les territoires régionaux.

Prochaine session : Toulouse

Vendredi 17 novembre 2017, journée en présentiel.

Vendredi 15 décembre 2017, journée en présentiel.

Entre ces deux dates, au choix de l'établissement, 7 heures de formation *e-learning*.

Pour s'inscrire

Directement sur le site : <http://champsocialformations.com/inscriptions/>

Par mail : contact@champsocial.com

Plus d'informations

Voir plaquette complète en ligne :

<http://champsocialformations.com/cfc-dispositif-itep-21h/>

ou par téléphone au 04 66 29 10 04



Formation professionnelle

Dispositif ITEP

Un accompagnement au changement

Toulouse 2017

Programme de formation en présentiel enrichi numériquement

Pour s'inscrire

Champ social formations : 04 66 29 10 04 / contact@champsocial.com
ou directement sur le site : <http://champsocialformations.com/inscriptions/>

Découvrez notre plateforme e-learning : www.champsocial.com/AIRe/
conceptualisée pour une meilleure **Accessibilité aux Usages Numériques**

Argument

Les changements du contexte juridique, les modifications des modalités administratives, les exigences financières et les évolutions des populations accueillies redessinent les contours du paysage médico-social et en particulier dans le domaine des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP).

Le Dispositif ITEP met en œuvre, depuis le décret 2005, les processus d'intervention auprès des enfants et adolescents qui lui sont confiés, en co-créant un projet et un parcours personnalisés selon des interventions à visées soignantes. Les nouvelles perspectives qu'apportent les notions de territoires et de société inclusive, les précisions apportées par le décret d'avril 2017 modifient nos pratiques professionnelles, elles nécessitent des temps de formation.

Objectifs

- Comprendre, repérer et discuter les diverses mises en œuvre du Dispositif ITEP.
- Fournir un approfondissement théorique et pratique en matière de prise en compte de l'enfance et de l'adolescence présentant des difficultés psychologiques.
- Expérimenter ou approfondir le travail interinstitutionnel et interdisciplinaire pour contribuer aux élaborations de conventions favorisant les pérennisations des actions et des dispositifs.
- Dans ce changement de paradigme être en mesure d'élaborer sa pratique pour mieux se repérer dans son action.

Axes et déclinaison du Dispositif

Axe 1 : Cadre institutionnel et culture professionnelle de référence en ITEP.

Axe 2 : Modalités et actions de l'accompagnement.

Axe 3 : Mise en œuvre de l'interdisciplinarité et de l'interinstitutionnalité.

Axe 4 : Territoire et inclusion / parcours personnalisé.

Axe 5 : Les effets du Dispositif sur le fonctionnement ITEP.

Programme des 3 journées

Vendredi 17 novembre en présentiel :

9h30 : *Accueil et présentation* / Équipe coordinateurs pédagogiques et Champ social formations.

10h-11h : *Histoire et Actualité Dispositif ITEP* / Intervention représentant régional AIRE.

11h-13h : *Lecture et analyse du Décret 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médicosociaux en Dispositif intégré* / Intervenant J. Desmet.

14h-17h : *Rapport entre le décret comme cadre général et sa mise en place sur votre territoire – Commentaires, échanges et analyses à partir de la situation de vos établissements* / Intervenant J. Desmet + Coordinateur CSF.

Entre les 2 journées en présentiel, le fil continu de la formation ouverte à distance (FOAD), encadré par un formateur et un directeur :

À convenance des établissements en matière d'emploi du temps.

1- Approfondissement de la première journée avec vidéo et powerpoint / forum de travail / transmission des questionnements aux formateurs pour reprise à la deuxième journée en présentiel.

2- Préparation de la deuxième journée de présentiel à l'aide des documents fournis par les intervenants. Cette activité a pour but de permettre aux stagiaires de se familiariser avec les interventions à venir. Les stagiaires transmettront les points qui leur paraissent à développer.

Vendredi 15 décembre en présentiel :

9h30-13h : *Présentation des différentes mises en œuvre du Dispositif intégré* à partir d'établissements pilotes de la formation. L'interinstitutionnel, analyse d'expériences d'établissements.

Analyse du parcours DITEP et des difficultés rencontrées, les lignes de force du Dispositif.

14h-17h : *Les effets du Dispositif sur le TEP* : constat, analyses et perspectives dans les pratiques professionnelles. Travaux de groupe / le Dispositif à l'épreuve de l'expérience de chacun.

17h-17h30 : Conclusion et échanges sur la formation.